

<http://www.snetap-fsu.fr/Formation-des-delegues-eleves-et.html>



Formation des délégués élèves et Laïcité - Le Snetap-FSU interpelle le Ministre

- Les Dossiers - Laïcité -

Date de mise en ligne : vendredi 5 février 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le Snetap-FSU a interpellé le Ministre de l'Agriculture par courrier le 5 février 2016 pour dénoncer l'intervention exclusive du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) lors d'une formation nationale des délégués élèves et étudiants de l'Enseignement Agricole Public, organisée par la [DGER](#).

Le Comité National des Délégués Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) s'est réuni fin janvier 2016.

Le programme du Comité National des Délégués de l'Enseignement Agricole Public faisait apparaître le 27 janvier 2016 à 16 h 30 une présentation des actions du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC).

Les représentants des personnels de l'enseignement public sont profondément indignés qu'une telle présentation ait été programmée au Conseil national des délégués des élèves et étudiants de l'enseignement agricole public car l'exigence de neutralité de l'État, telle qu'elle ressort de l'article 2 de la loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905 et de la Constitution de 1958 a été bafouée.

En outre, le choix d'une organisation d'origine religieuse à l'exception de toutes autres, a introduit une dimension supplémentaire de prosélytisme aggravé. Le devoir de stricte neutralité des personnels qui ont encadré ce conseil, est entaché par le choix des supérieurs hiérarchiques qui ont arrêté ce programme.

Nous ne pouvons que nous interroger sur le ressenti que les délégués élèves et étudiants réunis dans ce Conseil conserveront de cette expérience en totale contradiction avec les opérations récentes développées dans le cadre de la Charte de la laïcité, du plan sur les valeurs de la République, lors de la journée de la laïcité ou encore des recommandations de la note de service préparatoire à la rentrée 2016.

Le choix de faire intervenir le seul Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne pour une présentation de ses actions est totalement contraire aux attentes que peuvent avoir les familles et la société, et ignore l'ensemble des textes et déclarations du Président de la République, du Gouvernement, comme les engagements du Ministre de l'Agriculture.

Le Snetap-FSU s'est adressé au Ministre pour demander d'intervenir pour réparer auprès des délégués cette entorse à la laïcité et pour leur faire partager les Valeurs de la République. Il demande également la diffusion de consignes claires à l'attention de la [DGER](#) afin que les orientations politiques arrêtées soient respectées et que celles-ci se traduisent à l'avenir sans équivoque dans le cadre des réunions du Comité National des Délégués Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP).